

BP 128 - ZI de Barbet 33350 CASTILLON - LA - BATAILLE  
Tél. : 05.57.40.37.37 - Fax : 05.57.40.14.65  
e-mail : amc-castera@wanadoo.fr

# NOTICE DESCRIPTIVE DES VEHICULES CASTERA

**TYPE : 3SS34T**

**VERSIONS : S, T, R ou M / 0, 1, 2 ou 3 / A, B, C, D, ou E**

## 0. GENERALITES

0.1 Constructeur : AMC CASTERA BP 128 - ZI de Barbet 33350 CASTILLON-LA-BATAILLE  
0.3 Marque : CASTERA  
0.5 Catégorie internationale : O4  
0.6 Genre : Semi-remorque routière (SREM) \*  
Semi-remorque spécialisée (SRSP) \*  
Semi-remorque pour transport combiné (SRTC) \*

\* : Le genre du véhicule est précisé sur le certificat de conformité

0.7 Type : 3SS34T  
Versions Non reprises dans le numéro d'identification : S, T, R ou M / 0, 1, 2, ou 3 / A, B, C, D, ou E

### 0.7.1 Décodage des versions

Structure du châssis :	Semi-remorque équipée de :	
S : châssis à longeron(s) métallique(s)	0 : sans essieu relevable	A : 3 essieux fixes
T : châssis à longeron(s) télescopique(s)	1 : essieu 1 relevable	B : 2 essieux fixes et 1 auto-suiveur
R : châssis à longeron(s) métallique(s) avec rallonge arrière	2 : essieux 1 et 3 relevables	C : 1 essieu fixe, 1 auto-suiveur et 1 directeur
M : châssis à longeron(s) télescopique(s) avec rallonge arrière	3 : essieu 3 relevable	D : 1 essieu fixe et 2 directeurs
		E : 3 essieux directeurs

## 1. CONSTITUTION GENERALE

- 1.1. Nombre d'essieux et de roues : 3 essieux, 12 roues montées en jumelé.
  - 1.1.2 Emplacement des roues directrices : sans objet
- 1.2. Dimensions des pneumatiques :
  - 1.2.1 Dimensions des pneumatiques : Rayon Dynamique compris de 365 à 382 mm et de 387 à 408 mm.
  - 1.2.2 Indice de charge/vitesse des pneumatiques : Voir tableau au point 12.4
- 1.3. Constitution du châssis ou de la coque :
  - Version S : châssis à longerons métalliques en construction soudée, entretoisés par des traverses.
  - Version T : châssis à longerons télescopiques permettant une variation de la longueur utile pour le transport d'éléments de grande longueur.
  - Version R : châssis à longerons métalliques en construction soudée, entretoisés par des traverses avec une rallonge arrière.
  - Version M : châssis à longerons télescopiques permettant une variation de la longueur utile pour le transport d'éléments de grande longueur ou d'éléments de dimensions différentes.

## 2. MASSES ET DIMENSIONS (kg et mètre)

- Limites pour véhicules carrossés :  
Pour les véhicules livrés carrossés, les poids et dimensions exacts sont précisés dans le certificat de conformité.  
Au sein de la présente notice, les essieux sont numérotés de l'avant du véhicule vers l'arrière.
- 2.1. Masse total autorisé en charge : (voir tableau au point 12.1)
    - 2.1.1 Catégorie A : Semi-remorques routières à l'exclusion de celles destinées au transport de conteneurs, de caisses mobiles ou amovibles et de celles équipées pour transports combinés. 34000
    - 2.1.2 Catégorie B : Semi-remorques routières destinées au transport de conteneurs, de caisses mobiles ou amovibles (abréviation PTE-CONT) et de celles équipées pour les transports combinés. 38000
  - 2.3. Masse en charge maxi admissible : lorsque le véhicule circule sous couvert de l'autorisation spéciale délivrée en application de l'article R 433.1 du code de la route : 59500